

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CHRONIQUE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^l^{le}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.
6 heures 49 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
4 — 1 — matin, Express-Poste.
10 — 28 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 51 — — Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 23 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les dépêches de Marseille, qui nous ont apporté des nouvelles d'Italie, commencent à fournir quelques indications sur le mouvement insurrectionnel qui a éclaté successivement à Gênes, à Livourne, et sur un point de la côte du royaume de Naples. Les meneurs de l'échauffourée, qui aurait pu avoir un caractère plus grave si elle n'avait pas été prévenue à temps par les autorités piémontaises, étaient, à ce qu'il paraît, des émissaires de Mazzini. De telle sorte qu'il ne s'agissait point seulement de détrôner le roi de Naples et le grand-duc de Toscane, mais de révolutionner l'Italie entière.

La conspiration découverte, à Gênes, le 29 juin, n'a plus eu le temps de préparer son plan d'attaque, et c'est ce qui explique sa prompte répression à Livourne et à Sapri, près du golfe de Policastro dépendant du royaume de Naples. Le principal arsenal des conjurés était en effet à Gênes où l'on a saisi plusieurs milliers de fusils, des munitions considérables, des stylets et autres armes. Cette saisie, jointe à 200 arrestations faites dans la même ville, a déjoué toutes les mesures qui avaient pu être prises par le comité insurrectionnel. Dès lors le mouvement n'était plus redoutable et devait se terminer par la déconfiture que nous avons déjà annoncée.

La Gazette Piémontaise du 30 juin, ne donne encore que ces quelques détails sur ce qui s'est passé à Gênes. Depuis plusieurs jours, dit-elle, l'autorité était informée qu'un petit nombre d'individus complotaient de troubler à Gênes la tranquillité publique, et elle avait pris les mesures nécessaires pour prévenir toute tentative quelconque. Ayant reçu l'avis positif que dans la nuit il serait fait quelque tentative, l'autorité a procédé à des visites domiciliaires et à des perquisitions par suite desquelles il a été saisi un certain nombre d'armes et fait des arrestations. On avait tenté de s'emparer des forts Delle-Sperone et Del-Diamante. Mais, grâce à la vigilance de l'autorité, cette tentative a échoué. Près de Ronco, les fils télégraphiques avaient été coupés. La ville de Gênes est tranquille et les au-

torités ne cessent pas d'adopter les mesures nécessaires pour sauvegarder la paix publique, qui n'a été du reste aucunement troublée.

Quant aux effets moraux de cette folle démonstration, on ne saurait encore les apprécier d'une manière absolue. Le dernier courrier de Naples annonce seulement que la nouvelle d'un débarquement d'insurgés à l'île Ponza, commençait à courir le 30 dans la capitale des Deux-Siciles et c'est tout. Mais il est évident que les divers gouvernements d'Italie, y compris l'Autriche, profiteront de la nouvelle échauffourée mazzinienne pour ajourner les concessions que les puissances occidentales leur avaient demandées. — Havas.

L'influence d'une température généralement très-favorable aux récoltes en terre, se fait enfin sentir sur le cours des céréales : on peut estimer à 2 fr., par sac de farine de 157 kil., la baisse obtenue, depuis huit jours, à la halle de Paris et à 1 fr., par sac d'ou hect. 1/2, la baisse sur les blés, au marché de mercredi dernier. La farine disponible se cote donc, aujourd'hui, de 68 à 74 fr. par sac, et le blé de 30 à 35, 83 les 100 kil.

Il n'y a pas de dispositions à traiter pour des époques éloignées; chacun, l'acheteur surtout, veut attendre le résultat de la récolte sur lequel on sera, définitivement, bientôt fixé.

La baisse, que nous constatons, n'est pas limitée au rayon de Paris seulement, elle s'est généralisée, cette semaine, dans les départements, à Bayonne, à Toulouse, à Montauban, à Castelnaudary, à Lyon, à Dijon, à Dôle, à Besançon, à Marseille. Malgré le peu d'importance des derniers arrivages, dans cette dernière place, — 47,500 hect. les blés à livrer ont fléchi de 2 à 2 fr. 50 c. par charge. La moisson se finit, en Provence, par un temps magnifique.

Les seigles, en baisse, sont tenus de 24, 50 à 25 les 115 kil.; les orges se maintiennent de 22 à 23 fr. les 100 kil. On prévoit que la récolte des avoines sera inférieure à celle de l'an dernier et les prix varient de 21 à 23 fr. les 100 kil.

Depuis le 1^{er} de ce mois, la sortie des céréales

est libre en Belgique et des marchés, pour compte français, qui s'étaient traités à Anvers, dans cette prévision, reçoivent leur exécution. Cette circonstance déterminera, vraisemblablement, les cultivateurs de nos départements du Nord à vendre à de plus douces conditions.

Quant à Sa Majesté Sicilienne, elle ne s'est pas encore, malgré la richesse de la récolte de 1857, décidée à permettre à ses sujets de vendre les grains dont leurs magasins regorgent.

En Angleterre, les affaires sont calmes, sans variation dans les prix. L'apparence de la moisson est magnifique, de plus en plus, dans le royaume-Uni. La récolte paraît devoir être moins abondante, en Russie, qu'on avait lieu de l'espérer; en outre elle sera tardive.

Les nouvelles d'Egypte portent que l'abondance règne en ce pays; on s'y attend à une baisse notable, mais les prix n'ont pu encore s'établir à Alexandrie, le Vice-Roi ayant défendu aux barques chargées de grains de descendre le Nil jusqu'à cette ville, avant que les marchés de l'intérieur soient suffisamment approvisionnés.

Les avis des Etats-Unis sont très-favorables aux résultats de la récolte de 1857 et les céréales ont fléchi à New-York, par suite de l'abondance des arrivages de l'Ouest. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 2 juillet. — « Le roi de Prusse se rend mardi prochain à Vienne.

» D'après des organes officieux, l'affaire des duchés ne sera déferée à la Diète Germanique qu'après la réunion des Etats de Holstein et de Lauenbourg. »

Madrid, 2 juillet. — Le projet de la loi de la presse sera présenté demain.

» Les Cortès vont être prorogés du 4 juillet au 10 octobre.

» Le Sénat a voté le projet de la loi de la réforme constitutionnelle. »

Londres, 3 juillet. — « Le Morning-Post annonce que l'Empereur et l'Impératrice des Fran-

FEUILLETON

MADEMOISELLE DE CARDONNE.

(Suite.)

— Smarth? dit le comte. — Amiral. — Ne m'appelle donc plus ainsi; depuis dix ans je te répète que ce titre sonne mal à mes oreilles. — Que voulez-vous, monsieur le comte? c'est plus fort que moi; je vous ai appelé capitaine pendant vingt ans, amiral pendant plus de douze; il me faudra une éternité pour oublier vos épaulettes en vous parlant. — Charge ma pipe. — Monsieur le comte n'a pas dormi. — Et ne dormira pas. — Êtes-vous malade?... je vous trouve un peu jaune... — Bah! est-ce que les marsouins ont la fièvre et le frisson? J'ai des idées qui me cassent la tête, voilà tout. — Ah ben! et moi donc; mais, croyez-moi, mettez vos idées à fond de cale; si nous écoutions toujours notre cervelle, nous n'en finirions pas... Voilà votre pipe: virginie et macouba, ça vous fera faire un somme. — Tu dis donc que tu as des idées, mon vieux Smarth? — Et ce n'est pas la première fois de ma vie, sans me flatter; vous souvenez-vous, amiral, de la pointe de Cayenne? — Ah! si je m'en souviens, garçon... la belle soirée, vertuchoux! comme le Triton s'est débarbouillé avec ces quatre frégates de Sa Majesté britannique; c'est ma foi bien toi qui as sauvé l'honneur du pavillon. — Pour ça, non. — Pour ça, oui; j'étais aveuglé par une blessure,

mes officiers étaient tous ou morts ou à l'ambulance, et c'est toi, mon maître de manœuvres, qui m'as conseillé de courir lof pour lof... et cætera... Vertuchoux! quelle belle bagarre!

Smarth se pencha de côté, et passa sur ses yeux le revers de l'une de ses mains.

— Tu pleures, vieille bête, dit le comte d'une voix émue. — Et vous, amiral, répliqua vivement le négre, pourquoi fouillez-vous dans vos poches?

M. de Cardonne, en ce moment, prenait son mouchoir; il essuya une larme prête à rouler sur sa joue, et répondit :

— Nous sommes deux enfants, et on croirait que nous parlons de notre mère enterrée à tout jamais, quand nous parlons de notre bon vieux temps... Smarth, il faudra brûler le Triton, tu y mettras le feu cette nuit. — Jésus! que dites-vous là?... moi, brûler le Triton! j'aimerais mieux embrasser le général Dessalines sur les deux joues.

Disant cela, Smarth cracha dans l'eau avec dégoût, ce qui était pour lui, ce qui est pour tous les négres l'expression du plus amer dédain.

L'amiral se prit à rire, mais reprimant aussitôt cet élan de gaieté :

— Veux-tu bien respecter les généraux de sa majesté Louverture! — De la belle canaille, en effet; tenez, monsieur le comte, ne m'envoyez plus à Sainte-Rose,

j'y ferais quelque malheur. — Pourquoi donc? — Figurez-vous qu'avant-hier, pour vous obéir, je suis allé à Sainte-Rose, cette belle habitation de feu M. le chevalier de Virtaux que Dessalines s'est appropriée après avoir étranglé son maître. Eh bien, le vieux chevalier était fort riche, l'excellent homme s'endettait encore pour embellir sa maison, ses jardins et le reste; il dépensait, bon an mal an, cent barriques de sucre à fourrer des fanfreluches chez lui dans tous les coins; c'était rien que tout ça; faut voir Sainte-Rose, maintenant que Dessalines l'habite. Je crois, Dieu me pardonne, que si ce méchant gredin pouvait remplir de doubloons toutes les calebasses qui poussent sur ses terres, il le ferait par vanité. Cinq cents négres, ni plus ni moins, travaillent pour lui au gros soleil, et il les paie à coups de bâton, bien entendu; on lui sert tous les jours, et pour lui seul, des repas de vingt-cinq couverts; quatre négrelions, pendant qu'il dévore ses ragoûts; agitent sur sa tête et ses épaules des plumes de paon enchâssées dans des écrins d'or; un aide-de-camp, habillé en colonel, lui verse à boire, pendant qu'un autre, du même grade, change ses assiettes; et lui, en grande tenue de général, moins les bottes, car le chenapan a trop longtemps marché pieds-nus pour pouvoir endurer longtemps une chaussure quelconque, lui, vous ne le croiriez pas, affublé du grand cordon de la croix de Saint-Louis... — Allons donc! — Je savais bien que vous ne le croiriez

çais séjourneront probablement deux jours à Manchester.

» Le roi des Belges doit arriver ici aujourd'hui. »

Turin, 2 juillet. — Les détenus politiques évadés de l'île de Pouza étaient au nombre de 300.

» Unis aux insurgés qui se trouvaient sur le bateau *Cagliari*, ils ont attaqué la gendarmerie napolitaine, dans la province de Salerne; mais leur bande a été dispersée et plusieurs d'entre eux ont été arrêtés. Les autres ont pris la fuite. »

Marseille, 2 juillet. — « Les journaux d'Alger du 30 juin publient une dépêche du gouverneur-général, annonçant que la division du général Yusuf a enlevé le 28, le village de Taouria, dernier rempart des Beni-Yenni, qui y avaient réuni les contingents encore insoumis. »

Marseille, 3 juillet. — « Le paquebot de Gênes nous apporte la nouvelle que la conspiration découverte le 29 était mazzinienne; on compte environ 200 arrestations. Il a été saisi plusieurs milliers de fusils, des munitions considérables et des stylets. Les troupes de la garnison et de la marine sont disposées à agir vigoureusement. »

Marseille, 3 juillet. — « Au départ du paquebot de Naples qui a eu lieu le 30 juin, la nouvelle du débarquement des insurgés près de Policastro, commençait à circuler dans la capitale des Deux-Siciles.

« On attend demain ici le paquebot des messageries impériales. Il apportera des nouvelles de Naples allant jusqu'au 2 juillet.

Le journal officiel de Naples a publié, le 26 juin, huit décrets complétant le concordat de 1818, dans le sens du concordat autrichien. Les évêques ont envoyé une adresse de remerciements au roi. » — Havas.

Marseille, 5 juillet. — Il y a baisse considérable sur les céréales.

On reçoit des nouvelles de Naples en date du 2.

Le journal officiel de Naples du 30 juin et du 1^{er} juillet rapporte qu'un vapeur piémontais a relâché le 27 à Ponza, sous prétexte d'avaries, qu'il lança des chaloupes armées qui parvinrent à désarmer un poste de douaniers et de vétérans. Un détachement de ligne résista et eut quelques morts ainsi que des blessés.

La bande arbora alors le drapeau rouge, incendia et pilla plusieurs maisons aux cris de *Vive l'Italie, Vive la République*. Les conspirateurs firent suivis seulement d'une partie des condamnés qu'ils avaient délivrés. Ils opérèrent ensuite un second débarquement à Capri où ils commirent de nouveaux excès.

La gendarmerie et les gardes urbaines ne tardèrent pas à battre les envahisseurs dont une partie se débanda et l'autre se rendit. Deux frégates se sont emparées du vapeur piémontais ainsi que des armes qui y étaient restées.

D'après des correspondances, la valeur des armes et des munitions qui ont été prises s'élèverait à un million.

Le roi de Naples a envoyé 2 bataillons 1/2 de troupes pour aider dans leur poursuite les gardes urbaines qui s'étaient spontanément mobilisées.

Berlin, 3 juillet. — Le *Journal ministériel* dément le bruit d'un ajournement de la motion présentée à la Diète concernant les Grands Duchés.

LL. MM. II. et RR. accompagneront le roi de Prusse dans son retour de Vienne et de Tœplitz.

Vienne, 3 juillet. — Livourne, quelques gendarmes ont été tués; de leur côté, les insurgés ont perdu 11 hommes.

Londres, 4 juillet. — Le ministre des colonies a parlé contre l'importation même des nègres libres, parce qu'elle encouragerait probablement la traite des nègres esclaves. Néanmoins, il ne s'oppose pas à l'importation des Indiens et des Chinois avec de justes restrictions. — Havas.

EXTÉRIEUR.

SARDAIGNE. — Une dépêche de Turin, du 30 juin, reçue le même jour à Paris, nous avait apporté sans détails la nouvelle de la découverte d'une conspiration à Gênes. Notre correspondant de Turin nous écrit aujourd'hui, à ce sujet, la lettre suivante :

« Turin, ce 30 juin 1857.

« Depuis l'arrivée ici de Miss White, l'amie intime de Mazzini, le gouvernement avait été mis en éveil. Les déclamations de cette pythonisse, son long séjour à Gênes, l'activité qu'elle avait déployée à réunir de nouveau le noyau du parti qui menaçait de se disperser, tout cela avait attiré l'attention de l'intendant de la ville. Cependant les menées des conspirateurs étaient tellement cachées, que l'on n'a pu en connaître le but qu'après l'événement.

« Dans la nuit passée du 29 au 30, vers deux heures après minuit, deux groupes d'une vingtaine d'hommes chacun, se sont présentés sous les murs des forts Begatto et Diamant, placés sur la crête de deux collines voisines, et qui dominent la ville de Gênes. Les deux attaques simultanées n'ont pas eu de résultat, grâce au dévouement de la petite garnison des deux forts. Les soldats, loin de prendre parti pour les conspirateurs, ainsi que ceux-ci l'espéraient peut-être, les ont poursuivis et en ont arrêté plusieurs. Les conspirateurs, quoique armés de pistolets et de sabres, n'ont presque pas opposé de résistance. On n'a à déplorer que la mort du sergent qui commandait le détachement du Begatto, frappé, dit-on, d'une main traîtresse, lorsqu'il se présentait pour parlementer. Mais, sur ce point, comme sur plusieurs autres, nous ne sommes pas complètement éclairés à l'heure qu'il est.

« Les conspirateurs ont coupé les fils télégraphiques entre Turin et Gênes, à une distance de 25 kilomètres environ de cette ville, inconvenant qui a été bientôt réparé, mais qui a mis naturellement quelque retard dans les communications entre les deux capitales du royaume.

« L'autorité a fait procéder à plusieurs arrestations, principalement à Gênes et dans les environs. Une cinquantaine de personnes sont entre les mains de la justice. On a saisi des dépôts assez importants d'armes et de munitions. On a trouvé chez un conspirateur une quantité considérable de grenades.

« La ville de Gênes est tout-à-fait tranquille, et certes ses habitants ne sont pas les moins surpris de

cet acte de folie. Si les meneurs espéraient être appuyés par la population génoise, ils doivent être dans un bien grand découragement. »

Depuis, une autre dépêche de Turin, du 2 juillet, a parlé d'une tentative insurrectionnelle à Livourne, de la capture par les insurgés d'un vapeur sarde, le *Cagliari*, allant de Gênes à Tunis, mais sans faire connaître si ce sont les insurgés de Gênes ou ceux de Livourne qui ont fait cette capture. Cette dépêche rapporte ensuite les faits et gestes de ces insurgés, dont une seconde dépêche de la même date annonce la déconfiture.

Tout cela est assez incompréhensible, car si ce sont les insurgés de Livourne ou ceux de Gênes qui se sont emparés du *Cagliari*, ils n'ont pu le faire que le 30 juin au plus tôt, et alors comment pouvait-on connaître à Turin, le 2 juillet, leurs exploits à l'île de Ponza, leur débarquement en Sicile et le reste ?

Il faut supposer qu'il y a eu quelque part une troisième tentative d'insurrection, et que ce sont ces insurgés-là qui ont pris le *Cagliari*. — L. Boniface.

— On lit dans l'*Estafetta* de Turin au sujet des insurgés de Gênes.

« Une poignée de gens inconnus ont voulu surprendre 2 forts. On dit qu'ils étaient armés de pistolets et de carabines et qu'ils ont été arrêtés. Ils ont voulu, au nombre de 12, donner l'assaut à l'un des forts; il y avait quelques assaillants de plus à l'attaque de l'autre fort. Il n'y a eu ni blessés ni coups de feu. Ce matin, Gênes a été étonnée de ce fait nocturne qui a été commenté de plusieurs manières. Du reste, tout est calme, et il n'a été nécessaire de recourir à aucune mesure extraordinaire. »

La lumière commence à se faire sur la capture du *Cagliari* par des révolutionnaires italiens. Comme on le verra par la lettre suivante de notre correspondant de Gênes, c'est en mer qu'un certain nombre de révolutionnaires, qui avaient pris passage le 25 juin sur ce navire, s'en sont emparés et se sont dirigés vers la côte de Sicile. Tout s'explique ainsi, et il ne reste plus qu'à connaître les détails de cette expédition, dont le télégraphe a fait savoir l'issue funeste pour ceux qui l'ont tentée.

Cette lettre nous apporte de nouveaux renseignements sur l'affaire de Gênes, et prouve que, ainsi qu'on l'apprend par Vienne, l'affaire de Livourne a eu plus de gravité qu'on ne l'avait cru d'abord :

Turin, ce 1^{er} juillet 1857.

Je n'ai qu'un fait à ajouter aux renseignements que je vous ai transmis hier sur le mouvement de Gênes. Des conspirateurs, au nombre de vingt-cinq, se sont embarqués le 25 juin sur le *Cagliari*, bateau à vapeur de la compagnie Rubatteno, qui fait le service postal entre Gênes et Tunis. Ce bateau, parti de Gênes, n'est pas arrivé à sa destination. On a envoyé hier un navire à sa recherche; mais on soupçonne que les conspirateurs l'ont dirigé vers quelque point de la côte de Naples. Ce soupçon paraît d'autant plus fondé, que l'on sait que plusieurs petits bâtiments sont partis clandestinement de Gênes pour cette destination.

Miss Menton White, dont je vous ai parlé dans ma précédente, et Mazzini sont dans nos Etats.

pas; c'est cependant la pure vérité! Il mange comme quatre et boit comme trente-six; j'avais envie de lui sauter au visage lorsqu'il m'a salué. — Il t'a salué! diable! c'est bien beau pour un ours. — Faut pas lui en savoir gré; il m'a salué, le bêtête; c'est pour deux raisons: d'abord il vous craint. — Vraiment! — Il vous craint parce qu'il vous sait chéri de tous les nègres des Tamarins, et qu'il aurait peur d'avaler un verre de poison le jour où il aurait fait tomber l'un des cheveux de votre perruque; ensuite le gaillard a voulu, en me saluant, me montrer un superbe peigne enrichi de gros diamants qu'il porte insolemment planté dans sa tignasse. — Décidément, vous n'êtes pas amis, et je ne t'enverrai plus à Sainte-Rose, car tu pourrais me brouiller avec Son Excellence. Mais revenons à nos moutons; matelot, tu brûleras le *Triton*, cette nuit. — Et moi avec, amiral, ça suffit... Faudra-t-il brûler aussi ce pavillon ?

Le comte regarda la flamme glorieuse qui se roulaient et se déroulaient au souffle d'un vent léger, ses yeux se voilèrent de larmes; il étendit brusquement la main et s'écria :

— Non, oh! non, c'est mon vieil ami, celui-là... brûler ce pavillon que les boulets ont troué, mais n'ont jamais abattu, ce pavillon qui a flotté à mon banc de commandement dans mes plus beaux jours; ce pavillon que je tenais d'une main quand je montais à l'abordage... m'en séparer, non pas! non pas! Quand je serai mort,

il me servira de lincoln. — A la bonne heure, dit Smarth en reprenant son ouvrage qu'il avait abandonné pour écouter le comte plus à son aise; à la bonne heure. Mais, sauf votre respect, amiral, le *Triton* ne sera pas plus brûlé que votre pavillon... qu'est-ce qu'il vous a fait enfin, ce pauvre vaisseau? savez-vous qu'il m'appartient, après tout. — A toi? — N'est-ce pas moi qui l'ai fait? n'ai-je pas coupé ce bois de balisier pour sa carène, ce bois d'acajou pour son tillac, ce bois de sandal pour sa galerie, ce bois de frêne pour ses mâts? n'ai-je pas taillé ses voiles, ajusté ses vergues et ses cordages? regardez ces haubans comme ils sont tournés et gentils, ce gouvernail comme il est tapé; j'ai amarré ces canons, les caronades, enfin j'ai tout historié, tout peint, tout pavosé; il n'y a pas une cheville dont je n'aie percé le trou; ce travail là m'a pris près de deux ans. Vous m'avez guidé, conseillé, c'est vrai; mais j'ai le droit de dire que tout ça m'appartient, parce que je vous appartiens moi-même, et que tout ce qui est à moi est à vous. Et encore si ce bâtiment n'était qu'une fantaisie; mais c'est un portrait, un vrai portrait du *Triton*, ce fameux vaisseau où j'ai pendu mon hamac pendant dix ans, où j'ai eu un œil crevé d'un coup de pique, et la tête fendue d'un coup de hache; c'est le portrait du *Triton*, de cent vingt canons, que j'ai quitté en pleurant comme un mousse qu'on a rossé de coups de garçette. Vous ne vous souvenez donc pas de cette nuit où nous

avons déménagé? vous ne vous souvenez donc pas que nous sommes partis la nuit de votre vaisseau, pour mieux cacher les pleurs de rage dont tous les yeux étaient pleins, pour ne pas voir cette voiture superbe, ces sabords béants, cet équipage attristé à qui nous disions adieu pour toujours... — Smarth! tais-toi, interrompit le comte avec une vive émotion. — Non, vous ne vous souvenez plus, amiral, puisque vous m'ordonnez de brûler ce qui nous reste de notre jeunesse, de nos souvenirs... Dame! vous ferez ce coup-là vous-même, pendant que j'irai me jeter la tête la première dans une falaise; car mon vaisseau c'est mon ami, c'est mon père, c'est ma mère, c'est mon enfant, ma maîtresse, mon Dieu!

Le comte laissa tomber sa tête sur sa poitrine et la pressa convulsivement entre ses deux mains.

— Pas possible! reprit Smarth d'une voix douce et se servant de cette interjection que les nègres emploient souvent; pas possible! maître, vous avez quelque chose dans le cœur que vous cachez à votre vieux timonier. Tout ce que vous faites est bien fait, je ne vous interrogerai pas, mais je me désolerais. — Eh bien, oui! fit brusquement le comte en redressant la tête, j'ai au fond du cœur un chagrin qui le ronge; une vipère se tordrait dans ma poitrine, qu'elle ne me ferait pas de morsures plus cruelles... Smarth? — Maître, répondit le vieux matelot en tournant vers l'amiral des yeux pleins d'une

M. de Revel (chef de la droite), a demandé aujourd'hui à la chambre des explications sur les événements de Gênes.

M. Rattazzi, ministre de l'intérieur, a répondu. L'autorité était avertie depuis quelque temps des menées républicaines que l'on faisait à Gênes; on avait reçu avis que le mouvement aurait éclaté dans la nuit du 29 au 30 juin. La police se tint donc sur l'éveil, une partie des troupes était consignée. On attendit jusqu'à minuit et l'on apprit à cette heure que la ligne télégraphique entre Gênes et Turin et celle entre Gênes et Novare venait d'être interrompue. Cette nouvelle confirma les soupçons, et dès lors la troupe eut ordre de sortir pour reconnaître l'état de la ville. On rencontra plusieurs groupes, on procéda à des arrestations, et sur tous les individus arrêtés on trouva des armes.

Tandis que cela arrivait dans la ville, continue M. le ministre de l'intérieur, comme l'autorité se doutait que l'on attaquerait les forts, elle envoya un bataillon de tirailleurs vers le fort le Sperone, que l'on trouva effectivement cerné par un certain nombre d'hommes armés qui furent arrêtés. On a également procédé, dans la nuit et dans la matinée suivantes, à plusieurs visites domiciliaires, et l'on est parvenu à découvrir des dépôts d'armes et de munitions assez considérables.

Tout cela s'est fait sans perte de sang. Le seul fait douloureux est celui de la mort du malheureux sergent qui commandait le fort du Diamant. Un groupe d'une cinquantaine d'hommes s'était rendu à ce fort, vers neuf heures du soir, et s'en était emparé, en renfermant dans sa chambre la petite garnison. Le sergent qui la commandait, ayant voulu opposer quelque résistance, a été tué d'un coup de pistolet.

Telle est la narration des faits que M. le ministre de l'intérieur vient de faire à la chambre. M. de Revel a insisté pour connaître la condition sociale des personnes arrêtées ou compromises, et surtout leur lieu de naissance, « car, a-t-il dit, il importe que l'on sache dans le pays et à l'étranger si ceux qui se livrent à ces actes insensés sont du pays ou émigrés. »

M. Rattazzi, ministre de l'intérieur, répond qu'il n'a pas encore reçu une note détaillée, mais qu'il croit cependant pouvoir dire qu'il y a, parmi les personnes arrêtées, des Italiens des autres provinces de l'Italie et quelques Génois.

L'incident n'a pas eu d'autres suites, M. le ministre n'étant pas suffisamment encore renseigné pour donner des explications plus satisfaisantes à la chambre.

A l'heure où je ferme cette lettre, on parle d'un soulèvement sérieux à Livourne et de quelque mouvement dans la Romagne et à Carare. On ébruite qu'une révolte militaire aurait eu lieu à Naples. Des insurgés auraient, dit-on, débarqué en Sicile.

(Constitutionnel) DONATO.

Le *Corriere mercantile* de Gênes, du 2 juillet, fait le récit suivant du mouvement de Livourne :

« Des correspondances de Livourne du 1^{er} courant parlent de quelques désordres qui ont eu lieu le 30 juin. Des hommes armés ont assailli le principal corps-de-garde de la ville, mais ils ont été repoussés. La même tentative a eu lieu à l'égard d'un autre corps-de-garde; insuccès semblable. La

caressante anxiété. — Il faut que je te parle aujourd'hui même, sur-le-champ.

Smarth vint s'agenouiller aux pieds du comte avec la joie du chien qui s'apprete à recevoir une caresse.

— Non, plus tard, reprit le marin avec un geste d'impatience. — Pour quoi donc, maître? — Regarde, nous ne sommes plus seuls.

Smarth suivit la direction qu'indiquait la main de l'amiral, et il vit arriver, dans une allée de figuiers et de lataniers, M^{lle} Nancy de Cardonne, que suivait la Rémédios et que précédaient deux nègres portant sur leurs épaules le splendide hamac de la châtelaine des Tamarins.

(La suite au prochain numéro.)

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, Hôtel de Londres, le 16, le 17 et le 18 de ce mois. (392)

BOURSE DU 4 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 67 20.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 91 80.

BOURSE DU 6 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 67 10

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 92.

troupe, concentrée sur la place del Voltone, a été attaquée du côté des rues et on lui a tiré des coups de fusil des fenêtres de quelques maisons circonvoisines. Une partie des soldats, s'élançant contre ces maisons, en ont enlevé quelques individus qu'ils ont fusillés sur place. Au même instant, dans d'autres quartiers de la ville, plusieurs carabiniers ont été poignardés isolément. On dit que les morts sont au nombre de 20. Les conflits commencés dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet ont duré encore pendant la journée du 1^{er}. Au départ du bateau à vapeur *S. Giorgio*, les fusillades continuaient. A quatre heures de l'après midi, la sortie du port a été close, la ville était consternée, les boutiques fermées; une grande partie des habitants aisés s'étaient enfuis.

« Les dernières dépêches portent que, hier soir, tout était fini. Un témoin oculaire rapporte que les insurgés qui ont assailli le principal corps-de-garde étaient au nombre de 200 environ. L'attaque ayant été repoussée, après un signal de deux coups de canon, les portes de la ville ont été fermées. Les troupes consignées précédemment sont sorties (attendu que le gouvernement était sur ses gardes et qu'il avait envoyé des renforts), et il a été fait de nombreuses arrestations. On en porte le chiffre à 200. »

L'*Opinione*, de Turin, du 3 juillet, termine un récit, à peu près identique, par ces réflexions :

« Nous enregistrons avec douleur ces nouvelles. La guerre déloyale faite à des soldats italiens n'est pas, assurément, un bon début pour reconquérir l'indépendance nationale. Il résulte de toutes les nouvelles reçues que le parti des rouges, s'aidant de moyens impuissants, avait ordonné un vaste complot embrassant toute l'Italie, moins les provinces occupées par les Autrichiens. Ce complot a échoué comme tous les autres, et comme échouent toujours les efforts de ce parti. Nous devons nous féliciter de ce que l'autorité vigilante a si bien su défendre l'ordre public. »

CHRONIQUE LOCALE.

Par décret du 2 juillet, M. Delavan, président de notre Tribunal civil, mis à la retraite, à cause de ses 70 ans d'âge, vient d'être remplacé par M. Maillard Dufays, président du Tribunal de Marmers.

Puisqu'il ne nous est pas donné de dire les services rendus par M. Delavan, nous dirons du moins, sans crainte d'être démenti par personne, qu'il emporte les regrets de tout le monde. Dans toutes les circonstances difficiles où il a dû sévir, il l'a fait en père plutôt qu'en juge.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* :

Darmstadt, 30 juin. — Hier 29 juin, à 5 heures et demie, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie ont fait leur entrée à Darmstadt, à côté de LL. AA. RR. le grand duc et madame la grande-duchesse de Hesse.

Les habitants de cette ville ont accueilli avec enthousiasme leurs Majestés; ils se sont efforcés de manifester à l'Impératrice toute la joie qu'ils ressentent de voir parmi eux la sœur de leur souverain.

Leurs Majestés ne resteront que trois jours à la cour de Darmstadt. Elles iront à Wildbad faire une courte visite à l'Impératrice douairière, puis reviendront passer 24 heures dans cette résidence avant de se rendre à Kissingen.

— Le mal de mer, quoique souvent il ne dure pas longtemps, est une des indispositions que l'on redoute le plus, surtout les dames. Un vieux voyageur qui a parcouru presque toutes les contrées du globe nous indique un préservatif dont il déclare avoir fait souvent l'expérience, non pas sur lui, il n'en avait pas besoin, mais sur plusieurs personnes délicates et nerveuses, et il ajoute que son effet a toujours été certain. — Ce préservatif est des plus simples à préparer. Il s'agit de se procurer une bonne poignée de sel marin. Pour le purger de toute humidité on le jette dans une poêle que l'on fait passer sur un feu doux. Quand le sel est parfaitement sec on le laisse refroidir et on l'étend dans un sachet de mousseline ou de toile fine de la longueur et de la largeur de la main. On place ce sachet sur l'estomac avant de s'embarquer. Il n'y a pas d'exemple, suivant notre voyageur, que la précaution n'ait pas eu le plus heureux résultat.

— La direction générale des Beaux-Arts vient de commander à M. Lanzarotti l'exécution en marbre de sa statue *la Penserosa*. Cette statue est des-

tinée à la cour du Louvre, dont les niches, trop longtemps vides, vont être successivement garnies.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

L'instruction judiciaire sur les récents événements de Gênes se poursuit activement, à la requête des autorités. Il a été procédé à quelques nouvelles arrestations. Parmi les personnes arrêtées à l'occasion des affaires de Gênes est M. Savi, directeur de l'*Italia del Popolo*, ainsi que le gérant du même journal, par suite, dit-on, d'un manifeste provocateur qui ne nous est pas parvenu. Les mesures de surveillance continuent, quoique l'on ne redoute pas le moindre désordre.

D'après des lettres de Florence du 1^{er} juillet, on savait depuis longtemps qu'il devait éclater en Toscane une révolution puritaine. La police était prévenue. Les hommes qui ont attaqué la grand'garde à Livourne ont commencé par exprimer des sentiments de fraternité pour la troupe. L'officier a fait les trois sommations exigées pour que le rassemblement se dispersât et il a commandé le feu. Six ou sept des assaillants sont tombés morts ou blessés. Le reste s'est enfui et 5 ou 6 gendarmes qui s'opposaient à leur fuite ont été frappés par eux à coups de stylet. Les promoteurs du mouvement avaient, comme toujours, cherché à exploiter et à propager de fausses nouvelles.

La lutte a été sérieuse à Livourne, et le nombre des morts dépasse celui qui est donné par le *Moniteur Toscan*. Une panique indicible s'est emparée de la ville pendant un moment. On évalue la perte des insurgés à 50 hommes et celle de la troupe à 40. Néanmoins les pertes ne seraient pas aussi fortes d'après un document officiel publié dans le *Moniteur Toscan*.

On dit que l'irritation des soldats est extrême à cause de la qualité des armes saisies.

Sur de nouvelles interpellations du député Revel, dans la séance des représentants de Turin, M. le ministre Rattazzi a confirmé de nouveau l'opinion déjà existante que le véritable auteur du complot est le parti Mazzinien. « Quant aux tendances du mouvement, a dit M. Rattazzi, je répète qu'il est dans le sens et l'esprit Mazzinien. »

Les noms des individus arrêtés à Gênes seront prochainement publiés. Il paraît qu'à l'exception de quelques chefs, le reste de la bande des insurgés agissait à peine en connaissance de cause. — Havas.

L'ÉLIXIR RASPAIL, de COMBIER-DESTRE, de Saumur, vient d'obtenir une nouvelle médaille à l'exposition du Mans (Sarthe).

Malgré l'augmentation toujours croissante des alcools de vin que M. Combiér fait distiller à son compte dans le midi, et le prix extraordinaire où se sont élevés les sucres, il n'a jamais changé ses prix ni ses qualités, préférant un moindre bénéfice à l'emploi des alcools industriels et des sirops de fécule, tenant à se conserver la réputation qu'il s'est acquise jusqu'à ce jour.

MM. les débitants et consommateurs sont priés d'exiger le cachet sur la cire et les étiquettes ornées de médailles que M. Combiér seul possède. (380)

COMMUNE D'ALLONNES.

Assemblée dite : *Saint-Doucetin*.

L'assemblée, dite : *Saint-Doucetin*, se tiendra à Allonnes le dimanche 12 juillet présent mois, et la foire, le lendemain lundi 13.

Marché de Saumur du 4 Juillet.

| | |
|----------------------------------------|------------------------------------|
| Froment (hec. de 77 k.) 25 49 | Graine de luzerne 80 — |
| 2 ^e qualité, de 74 k. 24 50 | — de colza . . . 25 — |
| Seigle 17 20 | — de lin 29 — |
| Orge 13 20 | Amandes en coques |
| Avoine (entrée) . . . 12 50 | (l'hectolitre) — |
| Fèves — | — cassées (50 k.) 120 — |
| Pois blancs 56 — | Vin rouge des Cot., |
| — rouges 52 — | compris le fût. |
| — verts — | 1 ^{er} choix 1856. 130 — |
| Cire jaune (50 kil) . 220 — | — 2 ^e — 120 — |
| Huile de noix ordin. 110 — | — 3 ^e — 100 — |
| — de chenevis . . . 53 — | — de Chinon. 100 — |
| — de lin 60 — | — de Bourgueil . 150 — |
| Paille hors barrière. 27 69 | Vin blanc des Cot., |
| Foin 1855. id 65 26 | 1 ^{re} qualité 1856 130 — |
| Luzerne 62 40 | — 2 ^e — 90 — |
| Graine de trèfle . . . 80 — | — 3 ^e — 65 — |

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON, autrefois l'auberge du Dauphin, située à Saumur, rue du Portail-Louis, appartenant à M. Baillif, ancien vétérinaire à Saumur, et joignant d'un côté M. Boutin, d'autre côté M. Charnod.

Une portion de cette maison est occupée à M. Bonneau, aubergiste, et l'autre par M. Meffray, maréchal.

RECOLTE DE PRÉ A VENDRE.

A vendre la récolte d'un pré, situé à Saumur, dans la Clarissière, près la levée de Saint-Forent, contenant 1 hectare 25 ares.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (390)

A LOUER

Présentement,

Un FONDS DE BOULANGERIE, avec tous ses ustensiles.

S'adresser à M. DOYEN, à Saint-Cyr.

Fabrique et Vente en Gros de S. Quentin, 22. Dép. chez JozEAU, ph. à Lonsard, ph. franco. 40, Hay Market.

COPAHINE

La Copahine Mège préparée par G. JOZEAU, ph., dont il faut toujours exiger la signature rouge couverte du timbre impérial, approuvée par l'Académie de Médecine, est si active, qu'une seule boîte, en moyenne, guérit les maladies contagieuses et pâles couleurs sans nausées ni coliques. Dépôt général pharmacie des Panoramas, rue Montmartre, 181. — 4 fr. la Boîte.

A LOUER
MAISON AVEC MAGASINS, Touchant le Pont Cessart et le quai du Gaz.

S'adresser à Duvau-Girard fils, qui y exploite le commerce en gros, des vins et spiritueux, lequel il cédera également, si on le désire. (375)

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à 6 kilomètres de Poitiers, avec avenue sur une route impériale, parc de 60 hectares au centre de la propriété; maison de maître et trois corps de ferme. Ce domaine forme un bel ensemble de 238 hectares 91 ares; il existe une superficie considérable sur cette propriété.

S'adresser, pour avoir des renseignements et traiter, à M. DIXMIER, à Saumur. (378)

BAINS DE MER DE S-MALO.

Plage magnifique aux portes de la ville; casino, bals et concerts; régates, courses plates et steeple-chases; vie peu chère, logements et hôtels confortables. (356)

PAR AN :

24 numéros in-4°

36

gravures coloriées.

MODES

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES,

ÉDUCATION, HYGIÈNE, ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

DESSINS DE BRODERIE

TAPISSERIE,

FILET, CROCHET, TRICOT,

TRAVAUX DE FANTAISIE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean. PRIX DU POT: 3 FR. (292)

A VENDRE

Deux MAISONS contiguës, situées à Saumur, rue de Bordeaux, occupées par MM. Dudouet et Servain (Henri). S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (350)

Etudes de M^e JACOB, notaire à la Pommeraye (Maine-et-Loire), et de M^e BRAYER-MAISONNEUVE, notaire à Chouzé-sur-Loire (Indre-et-Loire.)

A VENDRE

à l'amiable,

LE CHARMANT CHATEAU DES REAUX,

Style François 1^{er},

Nouvellement restauré, cours, jardins anglais, entourés d'eau, potager; clos de vignes, charmilles, bois d'agrément, terres labourables et prés d'excellente qualité, contenant au total 38 hectares 66 ares 46 centiares;

Le tout situé en Touraine, commune de Chouzé-sur-Loire, à proximité de la Loire et à 1 kilomètre du chemin de fer de Tours à Nantes (6 heures de Paris.)

Revenu brut justifié de 6,000 fr., non compris l'habitation.

Pour traiter, s'adresser à M^e JACOB, chargé de pouvoirs, et à M^e BRAYER-MAISONNEUVE, dépositaire des titres de propriété. (348)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE

ou

A VENDRE A l'Amiable,

Une MAISON, avec remise et écurie, située à Saumur, rue de la Levée-d'Enceinte, occupée par M^{me} V. Morgon.

S'adresser à M^e DION. (349)

A VENDRE OU A ARRETER

Un FONDS de boulanger bien achalandé et susceptible d'augmentation, situé à Fontevault, Grand-Rue, avec la maison dans laquelle il s'exploite depuis plus de soixante ans.

S'adresser au propriétaire, M. HERBAULT, ou à M^e HUDAULT, notaire à Fontevault. (376)

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-TIER, relieur, rue du Petit-Maore, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

A VENDRE

UNE MAISON, sise sur la levée d'Enceinte, occupée par M^{me} Cousillan.

S'adresser à M^e DION, notaire.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, successeur de M. JAHAN, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n^o 8.

VENTE SUR LICITATION,

A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, au plus offrant et dernier enchérisseur,

LE SAMEDI 18 JUILLET 1857, A MIDI,

ET EN UN SEUL LOT,

DE LA

TERRE DE MEIGNÉ,

Située commune de Brézé et de Méron, arrondissement de Saumur,

A 12 kilomètres du chemin de fer de Nantes à Paris.

Cette belle propriété se compose d'un CHATEAU avec ses dépendances, COURS, JARDINS ANGLAIS, PRAIRIES, VERGERS, TERRES LABOURABLES, BOIS et VIGNES, en un seul tenant.

ELLE CONTIENT 128 HECTARES,

Son REVENU moyen est de 5,800 francs,

LA MISE A PRIX EST DE 140,000 FRANCS.

S'ADRESSER, pour connaître les conditions de la vente:

1^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant, dépositaire d'une copie du cahier des charges, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n^o 8;

2^o A M^e LABICHE, avoué co-licitant;

Et, pour visiter la propriété:

A M. FLEURIAU, fermier, sur les lieux. (391)

COUP-D'OEIL

SUR LES

PROVINCES DANUBIENNES

Par UN OFFICIER FRANÇAIS,

PRIX: 1 f. 25,

Chez tous les Libraires de Saumur.

DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'UN, sans augmentation de prix pour les nouvelles Abonnées.

LA MODE DE PARIS

JOURNAL DU MONDE ÉLÉGANT

Voulant justifier de plus en plus sa place au premier rang parmi tous les journaux du même genre, vient encore de réaliser de précieuses améliorations. Elle a doublé l'étendue de son texte en adoptant le magnifique format in-4°, et paraît désormais DEUX FOIS par mois au lieu d'UNE (soit VINGT-QUATRE FOIS par AN), avec une gravure de modes colorée dans tous ses numéros, et sans augmenter pour cela son prix d'abonnement. Aussi est-elle plus que jamais le journal préféré de toutes les dames et demoiselles, et en même temps le GUIDE INDISPENSABLE de tous ceux dont l'industrie ou le talent ont pour objet les choses du luxe et de l'élégance. (Modistes, tailleuses en robes, lingères, mercières, marchands de nouveautés, etc.)

PRIX: aris. un an, 15 fr.; six mois, 8 fr.; trois mois, 4 fr. — Départements, Corse et Algérie, un an, 18 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr. — Etranger, selon le tarif postal. — BUREAUX: rue Coq-Héron, 5, à Paris. — Pour s'abonner, envoyer franco, à la directrice, un bon sur la poste ou sur Paris, ou s'adresser aux libraires et aux messageries. (Les abonnements datent du premier de chaque mois.)

PAR AN:

24 numéros in-4°

36

gravures coloriées.

Patrons de grandeur naturelle

POUR ROBES, MANTELETS,

CHAPEAUX, LINGERIE,

VÊTEMENTS D'ENFANTS.

GRAVURES

AQUARELLES, SÉPIAS.

MUSIQUE

POUR CHANT ET PIANO.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

En mairie de Saumur, le